

CECI N'EST PAS UN BULLETIN COMMUNAL

OTTIGNIES - LOUVAIN-LA-NEUVE



LOUVAIN-LA-NEUVE DEVIENT LOUVAIN-LA-NUIT... BLANCHE !

Il ne fait pas bon dormir à Louvain-la-Neuve depuis le mois d'avril. Les riverains du parc de la Source n'en peuvent plus des débordements causés par des rassemblements de jeunes tous les vendredis soirs.



Imprimé sur du papier recyclé - Ne pas jeter sur la voie publique

L'INVITÉ POLITIQUE

Rencontre avec Jean-Paul Wahl. Quel regard porte-t-il sur la politique locale à Ottignies-LLN ? **P2**

SOCIÉTÉ

Notre zone de police passe à la loupe : manque d'effectifs, commissariat déglingué, criminalité en hausse. À quand un débat sans tabou sur les questions qui touchent à la sécurité ? **P3**

TERRITOIRE

Difficile de ne pas évoquer les inondations de juillet qui ont fait beaucoup de sinistrés dans notre commune. Nous revenons sur les politiques d'aménagement du territoire de la majorité et évoquons des pistes de réflexion pour les projets urbanistiques à venir. **P4 & 5**

FINANCES

Précompte immobilier, impôt des personnes physiques, taxes locales, on le sait la fiscalité augmente, encore et encore à OLLN... si des efforts sont demandés aux citoyens, quels sont les efforts consentis par le Collège sur les dépenses de la ville ? À mi-mandature, faisons le point ! **P6**

ENTREPRENARIAT

Rencontre avec Marie Van Cangh qui, il y a quelques années, décide de tout plaquer et ouvrir sa propre pâtisserie dans son garage. Récit d'une "success story made in Limelette". **P7**

GROUPE OLLN 2.0 - MR

Nos mandataires et représentants sont vos relais... Ils sont à votre écoute. **P8**

L'ÉDITO

C'était le 14 octobre 2018, nous votions alors pour un nouveau scrutin communal au lendemain duquel la majorité en place (Ecolo-Avenir/CDH-PS) était reconduite, à la faveur d'un accord préélectoral, pour la 4ème fois consécutive. Trois ans plus tard, à mi-mandature, entre une crise sanitaire sans précédent, l'augmentation conséquente de la fiscalité locale, les rassemblements de jeunes au lac et au parc de la Source, les inondations,... quel bilan tirer ? Où en sont les projets de schéma d'orientation local (SOL) d'Athena Lauzelle et de l'Esplanade ? A trois ans des prochaines élections communales, il est temps de s'intéresser à ce qui a été, ce qui aurait dû être et ce qui sera encore accompli d'ici le mois d'octobre 2024. Dans ce troisième numéro de notre publication annuelle, nous tentons de faire le point sur différents dossiers d'importance pour notre commune : comment mener une politique d'urbanisme et

d'aménagement du territoire qui tienne compte des réalités environnementales comme les récentes et dramatiques inondations de juillet dernier et des contraintes climatiques ? Quel avenir réserve-t-on au Centre-Ville d'Ottignies ? Quelle politique de tranquillité publique dans le centre de Louvain-la-Neuve ? Bien sûr cette publication reflète l'opinion du premier groupe d'opposition au Conseil communal : OLLN 2.0-MR. Qui dit opposition, dit regard plus critique sur l'action politique de la majorité mais aussi approche constructive et force de proposition parce que nous voulons contribuer à un meilleur vivre ensemble au sein de notre commune. Dans ce numéro, vous pourrez également lire l'interview de Jean-Paul Wahl, Sénateur, Député wallon et Président de la Fédération MR du Brabant wallon. Le Jodoignois partage son regard extérieur sur notre Ville tout en l'affectionnant particulièrement. Enfin, nous avons à cœur de

mettre à l'honneur les indépendants de notre commune qui font rimer commerce (et ici gourmandise), avec circuit court. Vous découvrirez le parcours peu banal de la fondatrice de « MA pâtisserie », Marie Van Cangh de Limelette, avant de retrouver quelques infos pratiques et les coordonnées de nos élus, les "officiers de liaison" de notre groupe mais aussi vos relais ! A l'aube d'une ère post-covid, je vous souhaite de retrouver la joie d'être ensemble, de retisser des liens avec vos proches, vos voisins, car avant toute action politique, ce sont ces liens qui permettent d'avancer ensemble pour un meilleur avenir.

Bonne lecture !

Nicolas Van der Maren, Conseiller communal
Chef de file OLLN 2.0 -MR

INTERVIEW DE JEAN-PAUL WAHL



Sénateur, Chef de groupe au Parlement de Wallonie mais aussi Président du MR brabançon wallon, Jean-Paul Wahl nous éclaire sur sa vision de notre ville et les enjeux de demain pour notre Province.

Entretien.

Quelle est votre vision de notre ville ?

Ottignies Louvain-la-Neuve est le poumon économique et intellectuel du Brabant wallon. Quelle brabançonne, quel brabançon n'a pas foulé la commune pour ses études, une activité culturelle ou son activité professionnelle ?

Étudiant, J'ai connu les débuts de LLN. Quelle extraordinaire développement depuis lors !

Aujourd'hui la commune est riche de son centre-ville, de sa cité universitaire, de ses villages ruraux mais aussi de sa multiculturalité, de son terreau économique qui fait la part belle aux start'up et à la créativité de nos entrepreneurs. Le tout bien aidé par un trafic ferroviaire central pour relier la capitale et la Wallonie ou encore des liaisons autoroutières performantes.

Quel rôle la commune a-t-elle joué dans ce tableau idyllique que vous avez présenté ?

Il faut bien avouer que le rayonnement de la commune passe d'abord par son université, par le côté atypique de Louvain-la-Neuve et par son dynamisme économique. C'est une opportunité que de pouvoir bénéficier sur son territoire d'une université qui fait aujourd'hui partie des meilleures en Europe, ainsi que tout le secteur public qui y est associé.

Où est la vision de la ville pour Ottignies-Louvain-la-Neuve ?

Se poser la question, c'est souvent y répondre. Que font-ils pour permettre le développement économique des start'up ? Ont-ils seulement conscience d'être assis sur une mine d'or ?

Que fait la commune pour la pénurie de kot qui se répète d'année en année ? Que fait la commune pour créer des synergies entre Louvain-la-Neuve et Ottignies ? Où sont les liens avec Wavre pour intensifier leur développement commun ? Ce sont les questions qui se posent aujourd'hui et qui vont définir l'avenir de la commune.

Vous pensez donc que la commune n'en fait pas suffisamment...

Les actes valent souvent mieux que les paroles.

Quand on voit la situation budgétaire de la commune, la fiscalité qui augmente de manière continue depuis 15 ans, le tout complété avec l'un des taux de chômage les plus élevés du Brabant wallon, on se rend compte qu'il y a du travail pour remettre la ville sur des chemins économiques durables et pour continuer à rayonner sur l'ensemble de notre territoire.

Contrairement à d'autres Villes du Brabant wallon, je ne vois pas,

n'entends pas que la Commune prend en main son développement économique ou joue un rôle de facilitateur pour créer de l'activité et de l'emploi. Il n'y a pas un mot sur le développement économique dans son accord de majorité ! C'est inquiétant...

Vous êtes le chef de groupe du MR au Parlement de Wallonie. On parle beaucoup de relance de la Wallonie après le Covid. Y a-t-il là une opportunité à saisir pour Ottignies-Louvain-la-Neuve ?

C'est une évidence. La Wallonie est à un tournant et elle n'a plus vraiment le choix. Elle doit saisir cette opportunité pour se redresser, investir dans l'avenir et se tourner vers le futur.

Pour Ottignies-LLN, l'occasion est belle, au vu de ses atouts, de prendre la balle au bond et de proposer des projets durables pour les citoyens. Reconstruire, c'est parfois changer de paradigme, c'est parfois rationaliser tout en investissant dans ce qui fera le monde de demain.

Je pense à la politique énergétique des bâtiments. Améliorer la qualité des logements pour diminuer les factures énergétiques. Je pense au vivre ensemble et à une vraie reconnexion de la société.

Je pense à l'appui indispensable à nos jeunes entreprises pour leur faciliter la vie et les aider plutôt que de leur apporter des contraintes supplémentaires. Bref, les opportunités vont se bousculer dans un avenir proche et il ne faudra pas rater le bon wagon.

En tant que Président du MR du Brabant wallon pensez-vous que cette relance pourrait changer l'image du Brabant wallon ?

Je dirais plutôt moderniser. Le Brabant wallon a toujours eu besoin de

créer et d'innover. Quand je vois le travail de Valérie De Bue dans ses compétences du tourisme ou de Mathieu Michel dans le développement de la digitalisation, je me dis que nous devons nous en inspirer pour collaborer ensemble et mener à bien des projets bénéfiques pour nos concitoyens

Mais il nous faudra aussi être attentif à ce que le Brabant wallon, parce que Province la plus riche, ne soit pas l'oubliée des Plans de Relance comme cela a été trop souvent le cas dans le passé. Il faut aussi que les différents acteurs économiques de la Province, l'Université, les entreprises, l'InBW échangent, s'entraident et aillent tous dans le même sens pour continuer à créer et innover en BW.

Comment Ottignies-Louvain-la-Neuve peut s'inscrire dans cette relance ?

La Commune a un vrai rôle à jouer de facilitateur, de coordinateur pour un accueil dynamique et volontaire des entreprises, mais aussi via la fiscalité ou la mobilité.

La redynamisation du centre d'Ottignies est également importante, en y favorisant le développement d'un commerce de proximité et en repensant entièrement la circulation qui est totalement saturée aux heures de pointe.

Enfin, Ottignies-Louvain-la-Neuve se profile comme une destination touristique de premier plan et notamment grâce à Louvain-la-Neuve. Il y a tout, un centre piétonnier, un cinéma, un théâtre, de multiples activités culturelles et folkloriques, des musées, des hôtels, des commerces et de l'Horeca. C'est un élément encore trop sous-estimé et il faut absolument le développer.



LOUVAIN-LA-NUIT : QUELLE POLITIQUE DE TRANQUILLITÉ PUBLIQUE ?



Ottignies-Louvain-la-Neuve (OLLN) est une ville atypique à plus d'un titre, avec deux centres-villes, d'anciens villages, la présence de l'université, à la croisée d'une nationale et d'une autoroute, à mi-distance entre les capitales du pays et de la région... autant de spécificités qui rendent la ville intéressante et attractive...

OLLN, une ville universitaire au même titre que d'autres grandes villes comme Liège, Namur, Mons, ou Bruxelles... mais pour quelle politique ? Faut-il mener des politiques « de grandes villes » en certaines matières ? Nous le pensons...

La gestion d'une université impliquant la coexistence de riverains et d'étudiants « de passage » justifie certaines actions de la part des autorités communales. Ainsi, le Conseil communal a-t-il voté différentes mesures : une ordonnance de police applicable aux abords du

lac, tentant de limiter les nuisances dans le temps (jusqu'à 22h00), ou encore l'interdiction de consommation d'alcool par les jeunes de moins de 16 ans.

Si ces mesures ponctuelles visant une plus grande tranquillité des habitants vont dans le bon sens, nous regrettons qu'elles ne se limitent qu'à certaines parties du territoire néo-louvaniste de même que l'absence d'une politique structurelle de tranquillité quand on sait que des débordements (tapage et propreté notamment) sont régulièrement signalés au parc de la Source et sur la Grand-Place à Louvain-la-Neuve.

(NDLR : depuis la rédaction de cet article et sous la pression des riverains, la Bourgmestre a finalement pris le même type de mesures pour le Parc de la source.)

Des mesures sont possibles pourtant, et nous ne parlons pas que de

caméras de surveillance (lesquelles seraient placées à des endroits sensibles bien définis et dont les images ne seraient visionnées qu'en cas de délit, pour les besoins d'enquête et, en aucun cas, pour surveiller la population 24h/24.

A l'instar de la ville de Bruxelles, nous demandons l'instauration d'un service « tranquillité publique », chapeauté par un(e) Responsable « Tranquillité publique ».

Ce service aurait pour mission d'écouter les riverains et les commerçants, il accueillerait les plaintes concernant les nuisances liées à la cohabitation des riverains, des commerces Horeca et des étudiants et autres jeunes de passage les vendredis soirs par exemple : tapages nocturnes dans les quartiers festifs, musique amplifiée, consommation d'alcool sur l'espace public, terrasses envahissantes, etc.

Le ou la future Responsable Tranquillité publique sera également

chargé(e) d'établir un diagnostic et de rassembler les acteurs concernés afin de trouver des solutions à travers une concertation, une rencontre avec les parties prenantes.

Son objectif : accélérer l'élaboration d'une solution via des plans d'actions articulés avec d'autres services de la Ville le cas échéant. Par une approche intégrée, l'objectif serait ainsi de faciliter le déblocage de dossiers sensibles liés aux nuisances et aux incivilités récurrentes. Le service pourrait dès lors travailler en collaboration directe avec les équipes communales (services Urbanisme, Commerce, Juridique, Cabinet de la Bourgmestre...) mais aussi main dans la main avec l'Université, les écoles supérieures sur site et de l'associatif local (Association des habitants, représentations étudiantes, des services de police, etc)

Sur Louvain-la-Neuve, ce travail aurait été facilité par un échevin en charge des Affaires étudiantes, mais la majorité actuelle a toujours refusé d'investir dans pareil échevinat.

Si seulement les augmentations successives de la fiscalité locale arrivaient à financer ce nouveau service, elles passeraient peut-être un peu mieux auprès de nos habitants.

Nous pensons que la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, et les habitants du centre de Louvain-la-Neuve en particulier méritent une politique de tranquillité publique ambitieuse, structurelle et intégrée !

ZONE DE POLICE : SOUS EFFECTIF POLICIER ET COMMISSARIAT VÉTUSTE...

Le cadre idéal de fonctionnement établi sur base des activités et de la sociologie de la ville est arrêté par le Conseil communal. Il était de 114 en 2002, est passé à 120 en 2005, puis à 123 en 2008 pour se stabiliser à 134 depuis 2012.

Ce cadre idéal n'a jamais été atteint, mais il faut reconnaître des augmentations d'effectifs entre 2002 et 2012, même si elles restent insuffisantes.

Et cette progression devait permettre au Commissaire divisionnaire d'exprimer clairement devant la commission des affaires générales du conseil communal en avril 2014 son souhait d'arriver progressivement à un cadre complet de 134 unités pour exercer au mieux les missions de sa zone de police pour l'année 2020 au plus tard.

Qu'en est-il en 2020 ?

L'effectif stagne toujours à 112 sur 134, soit à son niveau de 2012, 8 ans plus tard ! en fait le niveau de 2002 de 114 unités n'est toujours pas atteint... Porter le cadre à 134 en 2012 était-il un effet d'annonce de plus ou une réelle nécessité ? Nous optons clairement pour cette deuxième voie !

Un commissariat dégingué

En 2014 toujours, le Commissaire Divisionnaire

attire l'attention des Conseillers communaux sur la vétusté du bâtiment actuel, lequel a par ailleurs le statut de « transitoire » depuis... 1998 !

La construction d'un nouveau bâtiment fonctionnel pour la zone de police à l'avenue Delvaux près de la gare est dans les cartons depuis cette époque. Plus de 20 ans plus tard... toujours rien

Dotation communale en faveur de la zone de police

L'apport communal s'élevait à 5.400.000 €



en 2012 contre 5.800.000 € en 2020, soit une augmentation de 7,4 % en 8 ans, la plus faible progression de tous les services de la ville. Pas étonnant vu ce qui précède ; mais surtout la démonstration de ce que la sécurité, la prévention et le vivre ensemble ne sont pas des priorités pour la majorité au pouvoir !

Et sur le terrain ?

Nous avons le triste privilège d'occuper la première place du Brabant wallon en termes de criminalité, dont 70 % des faits sont dénoncés à Louvain-la-Neuve... Entre autres mesures, nous réclamons le placement de caméras de surveillance aux endroits adéquats depuis plus de 10 ans, à l'instar des zones de police de Braine-l'Alleud, Nivelles et Wavre. Après nous avoir toujours opposé une idéologie dogmatique pour refuser cette mesure (alors que nous proposons une de ces installations avec mesure en respect total des libertés individuelles), la Bourgmestre a récemment annoncé la création d'une commission pour analyser cette possibilité.

À suivre donc...

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET INONDATIONS : IL EST TEMPS D'ADAPTER NOS POLITIQUES

Faites-ce que je dis...

Au lendemain des inondations de la mi-juillet, une ancienne élue locale Ecolo déclarait sur les réseaux sociaux : « Ces inondations que le GIEC annonçait déjà en 1980, bon, on va les écouter un peu ces soi-disant [sic] alarmistes ? »

Arrêter de bétonner, plus végétaliser, moins asphaltier, imperméabiliser les sols, rénover le bâti existant, arrêter de croire ceux qui nous disent qu'il faut plus et encore plus construire, dans certaines villes wallonnes [sic], c'est deux fois plus de constructions que de besoins réels, ... ».

pas ce que je fais !

Ce genre de déclarations ne manque pas d'interpeller, à plus d'un titre. Tout d'abord pour la dichotomie entre les mots et les actes ! En effet, faut-il rappeler qu'à Ottignies-Louvain-la-Neuve, les écolos sont à la manœuvre depuis plus de 20 ans, et que les projets immobiliers se sont succédés à la faveur de plusieurs milliers (!) de nouveaux logements ces 20 dernières années, le groupe OLLN 2.0-MR n'a cessé, depuis les bancs de l'opposition, de dénoncer le « tout au béton », nous n'avons cessé de réclamer une plus faible densité de ces nouvelles constructions... Nous sommes choqués par ces déclarations qui tentent de faire croire qu'écolo constitue le seul remède au réchauffement climatique, quand la politique écolo n'a de développement durable que des paroles, alors que nous aspirons à un réel changement, lequel ne peut passer que par de réelles actions.

L'extension des voies ferrées à Louvain-La-Neuve, l'exemple à ne pas suivre ?

Il s'agit d'un projet coûteux qui rapproche les trains des automobilistes au détriment des autres usagers. Le projet est situé en zone classée « inondable » par la Région wallonne et déjà inondée à plusieurs reprises depuis début juin, notamment dans le Park&Ride du RER. Une situation qui n'est inconnue ni des autorités fédérale et régionale, ni de la commune puisqu'elle a été dénoncée plus d'une fois par l'Association des Habitants de Louvain-la-Neuve, laquelle précise que « pourtant l'étude de cet aspect a été reportée à plus tard et les travaux ont déjà commencé, avec une augmentation de l'imperméabilisation à l'opposé du principe Stop Béton que le gouvernement wallon souhaite accélérer ». Et de préciser que le projet « anticipe une hypothétique sur-construction avec deux murs de soutènement, financés par de l'argent public; ils anéantiraient irréversiblement le haut potentiel intermodal de la zone et cette sur-construction créerait de surcroît une gare tunnel en cul-de-sac » (La Libre, 15 août 2021).

Un aménagement durable du territoire qui tienne compte des aléas naturels

On l'a dit dans l'introduction de ce dossier, ces quatre mandatures écolo ont vu sortir de terre des logements par centaines, à la faveur de projets immobiliers de grande ampleur. C'est le cas du projet Courbevoie dont les aménagements aux abords sont critiqués par l'Association des Habitants de Louvain-la-Neuve (voir ci-contre



sur l'extension des voies ferrées), c'est aussi le cas des projets « Bénémat » à Limelette, et « Bétons Lemaire » à Ottignies... à Louvain-la-Neuve, on ne fait que prolonger la « dalle » et le projet de nouveau quartier « Athena Lauzelle » ambitionne à lui seul plus de 1200 nouveaux logements avec des densités de 100 à 180 logements/ha selon la zone et des immeubles jusqu'à 6 étages... Alors que les prévisions démographiques sont plutôt à la baisse ou tout au plus à la stabilisation (la population a légèrement diminué ces dernières années dans notre commune).

Nous l'avons vu, ces projets de masse sont synonymes d'imperméabilisation des sols, de béton et d'asphaltage et de dévégétalisation. Cela est certes contre-productif eu égard aux enjeux climatiques. Ils questionnent également en ce qu'ils ne rencontrent pas le besoin en logements de notre commune, à défaut d'être accompagnés d'une politique réellement ambitieuse en matière d'accès au logement par les jeunes et les populations plus fragilisées. Nous préférierions une politique de rénovation du bâti existant, ainsi que la préservation d'espaces verts plutôt que de poursuivre la bé-

tonisation à tout va de notre territoire.

Et la mobilité dans tout ça ?

La mobilité est un double enjeu. Il est d'abord climatique en ce que nos modes de déplacement influent sur les émissions de CO2 et autres particules polluantes. Il est aussi un enjeu de l'aménagement du territoire. En effet, chaque nouveau projet immobilier d'envergure induit, irrémédiablement, un nombre plus ou moins important de véhicules auto-moteurs supplémentaires sur notre réseau routier, et ce même si des efforts sont par ailleurs faits pour encourager la population à privilégier d'autres modes de déplacement...

Or, force est de constater que nombre de nos routes sont déjà largement saturées. Nous demandons, depuis des années, à n'autoriser de nouvelles constructions qu'en fonction de la capacité admissible maximale du réseau routier existant.

Nous réclamons également plus de coopération et coordination au niveau supra-communal, car les projets immobiliers dans les communes limitrophes ont des conséquences évidentes sur le flux de notre réseau...

BRÈVES URBANISTIQUES

Ottignies : à quand un réel centre-ville ?

Dans le dernier numéro de cette publication, il y a un an donc, nous faisons le constat du blocage complet du dossier d'aménagement du Centre d'Ottignies (axe Place du Centre - Douaire) qui faisait pâle figure comparé au développement qu'à connu le 2ème centre ville de notre commune à Louvain-la-Neuve... le centre d'Ottignies consistant en un grand parking à ciel ouvert, et la Place du Centre, en particulier, ne ressemblant à rien, alors que la Ville est entretemps devenue la seule propriétaire des immeubles de l'îlot central.

Nous vous rappelions qu'en Conseil communal du 29 septembre 2020, le groupe OLLN 2.0-MR était revenu sur ce dossier, pressant le Collège d'enfin aboutir avec un réel projet de nouveau centre urbain à Ottignies. « De nombreuses études ont pourtant déjà été mises en route ces dernières années, comme : le PCAR (Plan Communal d'Aménagement Révisionnel) du Douaire, le Schéma général d'aménagement du Centre d'Ottignies, le master plan des abords de la

gare » avait alors rappelé la conseillère communale Bénédicte Kaisin.

Un an plus tard nous espérions pouvoir nous féliciter que le dossier ait enfin évolué... mais ce dossier est toujours, à notre grand damne, au point mort, ce qui n'est pas acceptable pour une majorité qui planche dessus depuis tant d'années.

La ville a désormais la maîtrise foncière de la zone, elle a donc les mains libres pour se substituer à tout promoteur pour développer un centre-ville convivial aux bénéfices des Ottintois. Le seul élément « nouveau », c'est une rumeur sur une possible démolition/reconstruction du centre commercial du Douaire...

Entretemps, nous sommes arrivés à mi-mandat... et nous devons confesser ne plus trop y croire.

Un Schéma d'Orientation Local (SOL) pour l'Esplanade au point mort

Souvenez-vous, acculés par les désordres aut-

our de l'octroi possible d'un permis unique pour l'agrandissement et l'exploitation du centre commercial de l'Esplanade, le groupe OLLN 2.0-MR, réunissant un tiers des conseillers communaux, avait convoqué un conseil communal extraordinaire en janvier 2017 pour exiger du Collège la tenue d'une consultation populaire sur ce dossier. Quelques mois plus tard, et suite à cette consultation dont les résultats s'opposaient au projet d'extension du centre commercial tel qu'il existait à l'époque, le Conseil communal avait lancé une procédure d'élaboration de Schéma d'Orientation Local, qui devait, s'appuyant sur une participation citoyenne accrue, redessiner les contours souhaités pour le développement urbanistique de cette zone de Louvain-la-Neuve et, avait pour conséquence de « bloquer » toute demande de permis d'urbanisme pour 3 ans (le permis pouvant être refusé au motif qu'un SOL était en cours)... Aujourd'hui, 4 ans et demi plus tard, c'est un autre dossier, ô combien important, qui demeure au point mort...

LA PERFORMANCE DE NOS BÂTIMENTS COMMUNAUX



Lors de la réunion du Conseil communal de mai 2021, l'Echevin des bâtiments et de l'énergie nous faisait part du projet d'installation d'une centrale de cogénération au bois pour les bâtiments communaux du centre : maison communale, centre culturel et école du centre. L'objectif

annoncé est la décarbonation de la production d'énergie ainsi que l'augmentation des performances de la génération. Bien entendu, nous pensons que la Ville y voit un incitant financier, considérant que le bois est meilleur marché que le gaz qui sert de combustible à la centrale de production actuelle.

Réduction de l'empreinte carbone ou diminution des coûts ?

Pour pouvoir prétendre réduire l'empreinte carbone de sa production, la Ville devra se fournir en bois en suivant des normes très strictes. N'importe quel bois ne pourra donc pas être utilisé. Rajoutons à cela que le bois devient une matière première de moins en moins bon marché, en peu de temps son prix a triplé voire quadruplé cette année !

Nous n'avons malheureusement pas encore eu accès au dossier complet mais espérons que les installations disposeront bien des systèmes les plus évolués de filtrage de particules fines émises par la combustion du bois, sans lesquels l'air dans le centre risquera d'être plus pollué...

Renowatt est-il un partenaire fiable ?

Ce que nous allons surtout suivre attentivement, c'est la convention qui lie la Ville à Renowatt. Pourquoi ? Parce que nos voisins de Rixensart viennent de résilier une convention similaire qui les liait aussi à Renowatt.

Les raisons : le manque de rigueur dans le choix des bâtiments, un an sans nouvelle, manque flagrant de communication, mise devant le fait accompli en passant directement à la phase de passation de marché sans effectuer les 3 phases précédentes qui consistent en un quick scan, une présentation des solutions et l'estimation financière. A nos yeux, un manque de professionnalisme qui nous fait craindre pour le dossier qui leur a été confié par Ottignies-LLN...

Voilà encore un dossier que nous suivrons attentivement. Nous sommes persuadés de la nécessité de décarboner notre environnement et d'atteindre une haute performance énergétique pour nos bâtiments. Mais pas à n'importe quel prix ni n'importe comment. Le réseau européen de médias Euractiv nous le rappelait encore dans l'une de ses dernières publications : « Un arbre coupé produit immédiatement du bois avec une empreinte carbone plus élevée que le charbon, car brûler un arbre vieux de 100 ans entraînera la libération dans l'atmosphère de tout le carbone qu'il a absorbé et il faudra 100 ans avant qu'un autre arbre puisse absorber la même quantité de carbone. »

* EURACTIV est un réseau de médias européens spécialisé dans la publication d'articles sur l'actualité européenne et sur les grandes questions européennes.

SANTÉ

CENTRES DE DÉPISTAGE À PROXIMITÉ

CÉROUX MOUSTY

Centre à présent fermé.

Cliquinique St Pierre d'Ottignies (CSPO)
Av. Reine Fabiola, 9
1340 Ottignies

> Rendez vous via le site :

<https://www.cspo.be/realiserPCRvoyage>

Du lundi au vendredi de 9h30 à 16h30
et le samedi de 9h30 à 11h30

(fermé le dimanche)

LOUVAIN-LA-NEUVE

Laboratoire Lims
Avenue Jean Monnet 1, 1348 Louvain-la-Neuve.

Sur ou sans rendez-vous

> Rendez-vous via le site :

<https://lims-mbnext.be/rdvcovid>

Du lundi au samedi, de 9 à 17h
(fermé le dimanche)

• Contact : 010/870.970 ou info@mbnext.be

WAVRE

Laboratoire Lims
Espace Belle-Vue
Rue Alphonse Bosch 24, 1300 Wavre

> Sans rendez-vous

Du lundi au vendredi de 7h30 à 9h30
(fermé samedi et dimanche)

• Contact : 010 870 970 ou info@mbnext.be

VILLERS-LA-VILLE

Centre de testing

Rue de Priesmont 32, 1495 Villers-la-Ville

Sur rendez-vous via le site :

<https://testcovid.doclr.be/#!/flow>

Lundi, mercredi et vendredi de 11h à 13h

• Contact : 0800/14 689

OHAIN

Centre Drive-In

Route de Genval 26, 1338 Lasne

> Rendez-vous via le site :

<https://testcovid.doclr.be/#!/flow>

Du lundi au vendredi entre 13h et 15h

(fermé samedi et dimanche)

Centre médical Neptune

Chaussée de Louvain 507, 1380 Ohain

Sans rendez-vous

Du lundi au vendredi entre 7h et 10h

(fermé samedi et dimanche)

→ PAIEMENT : CONDITIONS :

- Si code à 16 chiffres ou QRCode reçu :
test gratuit

- Si voyage imminent : test payant

CENTRES DE VACCINATION À PROXIMITÉ

LLN

Aula Magna, UC Louvain
Place Raymond Lemaire 1,

1348 Ottignies - Louvain-La Neuve

Sur ou sans rendez-vous

• Contact : 0800/45 019

Du lundi au vendredi de 9h30 à 19h30
(fermé samedi et dimanche)

- Dates d'ouverture : du 6 au 12 octobre
inclus (excepté le dimanche 10 octobre)

- Dates en novembre et décembre non
communiquées.

WAVRE

Centre de vaccination, La Sucrierie
Chemin de la Sucrierie 2 - 1300 Wavre

Sur ou sans rendez-vous

• Contact : 0800/45 019

Le vendredi et le samedi entre 9h et 18h
(fermé le dimanche)

⇒ Infos sur la vaccination :

<https://www.jemevaccine.be>
<https://www.vaccination-info.be>
ou 0800/16 061

⇒ Infos sur le Coronavirus :

<https://www.info-coronavirus.be>
ou 0800 14 689

>>>> Retrouvez la liste complète des centres de dépistage et de vaccination en Brabant wallon sur notre site : www.oln20.be

NOS IMPÔTS AUGMENTENT... POUR QUEL RETOUR ?

On le sait, on l'a assez dénoncé, la fiscalité locale n'a fait qu'augmenter depuis 2001 à Ottignies (le portefeuille des finances et du budget est aux mains des Ecolos depuis 20 ans) et le Collège actuel n'a pas fait exception à la règle puisque les centimes additionnels au précompte immobilier sont passés, en 2019, de 2100 à 2400 (vous ne payez donc plus 6,7 % mais bien 7,7 %), soit une augmentation moyenne de 155 € par an pour chaque propriétaire. Quant à l'impôt des personnes physiques, son taux d'imposition est passé de 26,25 % à 30 %, chaque habitant payant donc en moyenne 180 € supplémentaires.

Faites le compte, pour un couple actif propriétaire de son logement à Ottignies-Louvain-la-Neuve, l'augmentation est de 515€, sans parler de l'accroissement et de la création de diverses taxes : de séjour, de zone bleue, sur le golf, les surfaces commerciales, sur les guichets de banque, etc.

Ne nous y trompons toutefois pas, le principe même de l'impôt est fondamental et nécessaire au fonctionnement démocratique. Il est le moyen par lequel chaque citoyen contribue à la bonne organisation de la société et au financement de cette démocratie ! Ainsi, les revenus de



l'impôt doivent financer des services à la population. Mais à Ottignies-Louvain-la-Neuve, quels nouveaux services ont été financés grâce à cette augmentation importante de la fiscalité ? Un service « tranquillité publique » pour les habitants du centre de Louvain-la-Neuve ? Un cadre de police complet ? Une navette inter-quartiers permettant aux

habitants de Mousty, Céroux ou Limelette de rejoindre les centres d'Ottignies et Louvain-la-Neuve autrement qu'en voiture individuelle ? Rien de tout cela, malheureusement...

Pourtant, alors que la courbe des recettes a bien augmenté, permettant de sortir notre commune du rouge, la courbe des dépenses a, quant à elle, poursuivi son ascension et

dépassera à nouveau la courbe des recettes dans peu de temps. Cela laisse donc augurer que la majorité actuelle (Ecolo-CDH/Avenir-PS), si elle parvient à se maintenir au pouvoir au lendemain des élections 2024, augmentera, à nouveau, les impôts à défaut d'être capable de mener une politique structurelle d'assainissement de ses finances !

LE BILLET D'HUMEUR DES JEUNES MR



La participation à l'heure du digital

Remontons un rien dans le temps. Le 14 octobre 2018, jour des élections communales en Wallonie: 11,65% des électeurs ne s'étaient pas présentés dans l'isoloir, tandis que 7,59% des électeurs ayant fait le déplacement avaient rendu un bulletin nul ou blanc.

Poser la question de l'obligation de vote reste encore et toujours un débat d'actualité dans notre pays. Ces chiffres nous poussent à nous interroger sur le désintérêt palpable de la population envers la politique, ces citoyens votants sont pourtant un des piliers de notre démocratie participative.

Comment retrouver l'intérêt du citoyen ?

D'une part, il appartient aux élus de se réapproprier l'espace public, d'aller à la rencontre du citoyen, tout particulièrement hors période élec-

torale, d'initier le dialogue et les échanges sur les sujets du quotidien qui les préoccupent.

D'autre part, il n'y a pas de démocratie participative sans citoyens bien informés. Cela passe évidemment par le travail de terrain des élus évoqués plus haut mais aussi par une communication accrue, par de la transparence, une présence au plus proche des citoyens mais surtout par le développement d'un intérêt plus important de ces derniers pour la chose publique.

Cet intérêt ne pourrait-il pas être stimulé ?

Un des effets positifs de la crise du coronavirus semble avoir induit l'accélération de la digitalisation de notre société. Au travail, à l'école, il a fallu s'adapter à une situation sans précédent et être efficace de chez soi. Restons néanmoins prudents notamment face à la fracture numérique et les personnes pour qui la technologie n'est pas de grand intérêt. Cette aire de la digitalisation nous procure certains avantages, tels que d'assister à des réunions virtuelles dans le confort de son habitation, de pouvoir rester présent auprès de ses proches tout en participant activement aux activités en cours.

Sur le plan local, la retransmission des Conseils communaux en direct dans notre commune a été reçue positivement. Il a toujours été possible pour tout un chacun d'assister au Conseil communal quand celui-ci se tenait en présentiel. Il est toutefois possible à présent de le suivre derrière son écran en quelques clics. Fini les déplacements tardifs qui ne sont pas toujours aisés d'ailleurs pour certains concitoyens néanmoins motivés, possibilité pour les jeunes parents, par exemple,

de combiner la garde de leurs enfants et le suivi des débats et questions d'actualité dans notre commune.

Avec le retour progressif des Conseils en présentiel, comme cela peut s'observer, dans différentes communes de Wallonie, les Jeunes MR d'OLLN interpellent le Collège de la Ville et lui demandent d'envisager la poursuite de la retransmission du Conseil en direct. Ce bel exercice de transparence et de partage des décisions permet ainsi d'amener tout membre du Collège ou Conseiller communal confondu chez les habitants de notre commune. Ceci n'est pas seulement important à nos yeux, c'est un exercice de démocratie essentiel pour tous.

Nous pensons également qu'un travail privilégié avec la jeunesse, et notamment une collaboration avec les deux maisons de jeunes que compte notre commune, jouerait un rôle important dans l'éducation civique, l'éveil de l'intérêt, et la participation des jeunes habitants. Rappelons que les maisons de jeunes ont la possibilité de mettre sur pied des Conseils de jeunes. Ces derniers deviennent alors des interlocuteurs privilégiés lorsque l'on parle de participation, au même titre que le Conseil communal des enfants installé en 2019 au sein de notre commune.

Les Conseils de jeunes se révéleraient être également des alliés de choix dans l'installation d'une Cellule de tranquillité publique plébiscitée par nos Conseillers communaux OLLN 2.0 - MR, par la voix de son Chef de file Nicolas Van der Maren, comme piste de résolution des conflits qui opposent les riverains du parc de la Source et les jeunes fréquentant l'endroit les vendredis soirs.

RENCONTRE AVEC MARIE VAN CANGH, LA CRÈME DES PÂTISSIÈRES



Comme dans notre dernier numéro, nous souhaitons mettre en avant un indépendant de notre commune. Faire la part belle au circuit court, à l'artisanat, c'est le pari audacieux mais gagné de la Limelettoise Marie Van Canghai, qui il y a quelques années, a laissé sa carrière de cadre en entreprise pour lancer son activité de Pâtisserie... Portrait !

Marie, il y a quelques années vous décidez de tout plaquer et de prendre un nouveau départ en créant votre propre atelier de pâtisserie dans votre garage... quelle est votre formation à la base et votre parcours professionnel avant de vous lancer dans la pâtisserie ?

Secrétaire de direction de formation, j'ai commencé ma carrière dans une grande banque, pour continuer ensuite dans une multinationale (P&G). Mon parcours chez Procter & Gamble m'a donné l'envie de continuer à évoluer et j'ai ainsi complété mon cursus par une licence en sciences économiques et consulaires de l'ICHEC en horaire décalé. Forte de ce nouveau diplôme, je suis devenue responsable d'équipe dans une société de gestion de bases de données. La maternité m'a ensuite encouragée à lever le pied et tenter de me rapprocher de notre domicile, c'est dans cette optique que j'ai commencé chez GSK comme assistante en études cliniques. Très vite le naturel a repris le dessus et on m'a proposé un poste avec davantage de responsabilités.

Et ensuite, comment vous est venue l'envie de changement ? Et pourquoi la pâtisserie ?

Tout en évoluant dans ce nouveau job, je suis devenue maman pour la troisième fois. À la fin de mon congé de maternité j'ai repris le boulot avec entrain et ce n'est que l'été suivant que je me suis littéralement effondrée : un bon gros burn-out qui couvait depuis un moment déjà !

Les causes en sont multiples comme souvent (professionnelles, familiales, personnelles, ...) et je devais absolument me retrouver, apprendre à vivre pour moi aussi et avoir des activités qui me nourrissent. C'est donc instinctivement que j'ai recommencé à pâtisser de plus en plus, au point de suivre les cours de l'IFAPME et d'effectuer mon stage dans une pâtisserie renommée de Waterloo où j'ai pu compléter les techniques apprises sur les bancs de l'école.

Vous êtes également une épouse et une mère de famille... Comment la famille a-t-elle réagi face à votre reconversion professionnelle ?

J'ai l'énorme chance d'avoir une famille et une belle-famille très unie et soutenante. Déjà lors de mes cours et de mes stages, la famille s'est adaptée aux nouveaux horaires, au fait que les WE devenaient plus chargés et que j'étais moins disponible. Mon mari s'est impliqué davantage dans le suivi scolaire des enfants par exemple, les 2 grandes sont devenues plus autonomes spontanément, mon mari m'aide régulièrement, que ce soit pour des courses ou des livraisons et en période de rush, les enfants mettent « la main à la pâte » en prenant le relais pour l'intendance familiale par exemple.

Il faut aussi avouer que tous sont d'excellents goûteurs pour mes nouvelles créations et qu'ils n'hésitent pas à me lancer de nouveaux défis.

Quels conseils donneriez-vous aux jeunes et moins jeunes qui

En pâtisserie, quelles sont vos spécialités ?

De nature gourmande, j'adore tout ce qui touche au chocolat, si possible le plus noir possible. Je dirais donc en tout premier les bombes au chocolat, que je décline à présent aussi en version « *chocolat pur 75%* » pour les vrais connaisseurs et que je produis en version mini, individuelle et entremets. Les macarons ont également fait ma réputation, j'en livre d'ailleurs avec d'autres produits (moelleux au chocolat, frangipanes,...) au Proxy de Sart Messire Guillaume chaque vendredi.

Au sein d'Adventure Parc à Wavre également, nous fournissons cookies et moelleux, confectionnés toujours de manière artisanale et avec les ingrédients les plus naturels.

Pour mes croûtes aux fruits de saison par exemple, j'essaie toujours d'utiliser au maximum les produits de saison et locaux. Je commande mes fraises et autres fruits rouges à Pinchart, raison pour laquelle il est important pour moi de recevoir les commandes à l'avance.

Ma touche perso réside également dans le « *sur-mesure* » puisque les gâteaux sont tous réalisés en fonction des envies de mes clients et ajustables en fonction de leurs goûts mais aussi parfois en fonction du budget.

Pour vous contacter et commander des desserts, comment fait-on ?

Je ne travaille que sur commande pour éviter au maximum le gaspillage alimentaire. Pour vous faire une idée de mes réalisations, le plus simple est sans doute de visiter le site :

► www.mapatisserie.be



pour y découvrir quelques unes de mes créations. Vous y trouverez également une page contact si vous désirez me joindre ou passer une commande, que ce soit par mail ou par téléphone.

J'ai aussi une page 

► [@mapatisserie.be](https://www.facebook.com/mapatisserie.be)

et un compte 

► [mapatisserie_marie](https://www.instagram.com/mapatisserie_marie)



Diriez-vous que l'expérience acquise en entreprise aura été un atout pour vous lancer dans cette aventure ?

Je suis persuadée que toutes mes expériences (qu'elles soient professionnelles, familiales, ou personnelles) étaient un réel atout pour entamer cette aventure. On ne se lance pas comme indépendant de la même manière à 45 ans qu'à 20 ans. Lors de mon passage à l'IFAPME j'ai pu constater le gouffre qui existe entre un jeune qui découvre la vie active et le bagage que je m'étais déjà construit. Ceci dit, il est clair que la rigueur acquise dans mes différentes expériences professionnelles, les notions comptables et surtout l'organisation ont été un atout pour tenir bon, surtout au début quand il faut se faire connaître...

voudraient se lancer dans l'entrepreneuriat ?

Pour tenir bon, il n'y a pas de secret, il faut de la volonté et une véritable passion-motivation... Si l'indépendant jouit de certaines libertés, il ne faut pas négliger l'investissement personnel que ce parcours demande aussi. Mais si vous faites ce que vous aimez, vous ne travaillez pas vraiment, vous vous épanouissez chaque jour davantage en fait ;-)

Je n'ai pas de réel conseil, et je ne prétends certainement pas être le modèle à suivre... Je pense qu'il faut garder sa passion au cœur de son activité, apprendre à gérer les demandes de manière réaliste, sans se noyer, et surtout ne pas hésiter à demander du feedback et de l'aide lorsque c'est nécessaire... Seul on va plus vite mais ensemble on va plus loin.

NOS CONSEILLERS COMMUNAUX



Nicolas VAN DER MAREN
Chef de file
nicolas.vandermaren@olln.be



Jacques OTLET
Conseiller provincial
jacques.otlet@olln.be



Bénédicte KAISIN
benedicte.kaisin@olln.be



Nancy SCHROEDERS
nancy.schroeders@olln.be



Dominique BIDOUL
dominique.bidoul@olln.be



Cédric JACQUET
cedric.jacquet@olln.be



Mia DANI
mia.dani@olln.be



Anne CHAIDRON
anne.chaidron@olln.be



Marie DELATTE
marie.delatte@olln.be

NOS CONSEILLERS CPAS



Michel TOURNAY
michel.tournay@cpas.olln.be



Laurence DE GOBERT
laurence.degobert@cpas.olln.be



Patrick PIRET-GERARD
patrick.piret@cpas.olln.be

SECTION LOCALE MR



Denis VANDENBERGEN
Président de section
denis.vandenberg@gmail.com



Alexandre SERVAIS
Président des Jeunes MR
alexandre.servais94@gmail.com

MR **OLLN 2.0** **Jeunes MR**

A NOUVEAU ENSEMBLE

pour partager un repas en toute simplicité

SAMEDI 23 OCTOBRE DÈS 19H
SALLE JULES GINION
CÉROUX-MOUSTY

Trio de pâtes - trio de desserts - café

PAF 18€

Réservations : contact@mrolln.be
 Paiement : **BE18 0013 8899 8065** avant le 20/10/2021
 Communication : votre **nom** et le nombre de convives.

INFOS PRATIQUES

SERVICES DE GARDE

Association des Médecins Généralistes d'Ottignies Louvain-La-Neuve et Court-St-Etienne AGECOB

1733 - <https://www.agecob.be>

Poste médical de garde de Louvain-La-Neuve

Avenue Eistein, 11

Week-ends et jours fériés

02/38.50.500

<https://www.medecindegardebw.be>

Pharmacies de garde

0903/99 000 (1,5€/min)

www.pharmacie.be

Vétérinaires de garde du Brabant wallon

02/221.08.40

<https://vetosdurgence.be>

NUMEROS D'URGENCE

Ambulances et pompiers 100ou112

Police - 101

Centre anti-poisons - 070/245.245

<https://www.centreantipoisons.be>

Centre de Prévention des Violences Conjugales et Familiales - CPVCF

02/539.27.44 - <http://www.cpvcf.org>

Ecoute Violences Conjugales - 0800/30.030

<https://www.ecouteviolencesconjugales.be>

Child Focus - 116 000

<https://childfocus.be>

Ecoute Enfants - 103

www.dgde.cfwb.be

Centre de Prévention du Suicide

0800/32.123

<https://www.preventionsuicide.be>

Protection des Animaux - DierAnimal

1718 - <https://www.dieranimal.be>

SERVICES COMMUNAUX

Administration communale

Espace Coeur de Ville, 2

1340 Ottignies

010/43.60.00

contact@olln.be - <https://www.olln.be>

Antenne administrative de Louvain-la-Neuve

Voie des Hennuyers, 1 -1348 LLN

010/43.61.50

antennelln@olln.be - <https://www.olln.be>

Centre Public d'Action Sociale - CPAS

Espace Coeur de Ville, 1

1340 Ottignies

010/43.65.11

contact@cpas.olln.be - <https://cpas.olln.be>

Antenne CPAS de Louvain-la-Neuve

Voie des Hennuyers, 1 - 1348 LLN

010/45.65.12 contact@cpas.olln.be

<https://cpas.olln.be>